

Changer de logement dans le même environnement

Christelle Minodier*

Les parcours résidentiels sont en grande partie rythmés par les événements familiaux et dans une moindre mesure par les changements d'ordre professionnel. Les mobilités sont pour la plupart de très courte distance et un ménage mobile sur deux déménage à moins de cinq kilomètres de son ancien logement. Les plus longues distances sont associées à des mutations professionnelles. Dans ce cas, ce sont bien les motifs professionnels qui justifient le déménagement alors que, dans la plupart des autres cas, c'est l'amélioration des conditions de logement qui est fréquemment invoquée par les ménages. Pour autant, une fraction non négligeable de ménages est devenue locataire alors qu'elle était propriétaire et/ou a quitté une maison pour un appartement. La mobilité est dans ces cas plus subie que voulue.

Au 1^{er} janvier 2002, 5,7 millions de ménages ont déménagé à l'intérieur du territoire métropolitain depuis décembre 1997 et 16,2 millions ne l'ont pas fait (encadré 1 et figure 1). Dans le même temps, 11,2 millions de

ménages ont vécu au moins une modification de leur composition et/ou de leur situation par rapport à l'emploi. Parmi ces ménages, la part des mobiles est de 37 % alors qu'elle n'est de 14 % pour les autres ménages.

Événements familiaux et professionnels rythment la mobilité résidentielle

La mobilité résidentielle des ménages coïncide fréquemment avec une modification de leur

* Christelle Minodier appartient à la division Logement de l'Insee.

Encadré 1

Ménages mobiles et immobiliers

Sur les 24,5 millions de ménages métropolitains dénombrés au 1^{er} janvier 2002, 22,1 millions (soit 90,2 %) étaient déjà constitués 4 ans auparavant au sens où la personne de référence ou son conjoint était déjà occupant en titre d'un logement indépendant. Les 2,4 millions de ménages restant sont des nouveaux ménages,

c'est-à-dire des ménages dont la personne de référence vivait chez ses parents ou était hébergée chez des amis, ou encore habitait dans une collectivité sans avoir de logement indépendant en décembre 1997.

Au sein des ménages déjà constitués, 21,9 millions résidaient en France métropolitaine en dé-

cembre 1997. Les 16,2 millions de ménages qui habitaient le même logement en décembre 1997 et janvier 2002 sont les **ménages immobiliers**. Les **ménages mobiles** sont les 5,7 millions de ménages déjà constitués qui ont déménagé à l'intérieur du territoire métropolitain pendant cette même période.

Figure 1 - Ménages nouveaux et ménages déjà constitués

	Nombre de ménages concernés en millions	Part dans l'ensemble des ménages en %
Ensemble des ménages déjà constitués au 1^{er} décembre 1997	22,1	90,2
Ménages déjà constitués sur le territoire métropolitain	21,9	89,4
dont ménages qui habitaient déjà le même logement	16,2	66,1
ménages qui habitaient un autre logement	5,7	23,3
Ménages déjà constitués hors métropole	0,2	0,8
Nouveaux ménages	2,4	9,8
Ensemble des ménages au 1^{er} janvier 2002	24,5	100,0

Champ : France entière.
Source : Insee, enquête Logement 2002.

Figure 2 - Répartition des ménages selon les changements de situation entre décembre 1997 et décembre 2001

	Ménages immobiliers	Ménages mobiles	Ensemble
Ménages ayant connu au moins une modification	44	74	51
Ménages ayant connu au moins un événement affectant la composition du ménage mais dont la situation par rapport à l'emploi n'a pas changé	17	22	18
Ménages ayant connu au moins un événement affectant leur situation par rapport à l'emploi mais dont la composition n'a pas changé	17	22	18
Ménages ayant connu au moins un événement affectant la composition du ménage et au moins un événement affectant leur situation par rapport à l'emploi	10	30	15
Ménages n'ayant connu aucune modification	56	26	49
Ensemble	100	100	100

Source : Insee, enquête Logement 2002.

Encadré 2

L'enquête Logement 2002

L'enquête *Logement* 2002 s'est déroulée entre décembre 2001 et février 2002. Elle porte sur un échantillon de 45 000 logements. Elle fait suite à une série d'enquêtes réalisées tous les quatre ou cinq ans et dont la première remonte à 1955 et l'avant-dernière à 1996. Le champ de l'enquête est constitué des seuls logements ordinaires. Sont de ce fait hors champ les logements collectifs tels que les foyers, internats ou casernes, ou les habitations mobiles.

Une seule personne répond à l'enquête, soit la personne de référence du ménage ou son conjoint, mais l'unité statistique étudiée peut être le ménage dans son ensemble, la personne de référence ou son conjoint, tout individu de plus de 15 ans, selon les questions. La personne de référence est définie ainsi : si le ménage ne comprend qu'une personne, celle-ci est forcément la personne

de référence ; si le ménage comprend au moins un couple, la personne de référence est l'homme du couple (ou l'homme actif le plus âgé ou l'homme le plus âgé s'il y a plusieurs couples) ; si le ménage comprend au moins une famille monoparentale, la personne de référence est, parmi les parents de ces familles, l'actif le plus âgé ou la personne la plus âgée ; si le ménage ne comprend que des personnes isolées, la personne de référence est l'actif le plus âgé ou à défaut la personne la plus âgée.

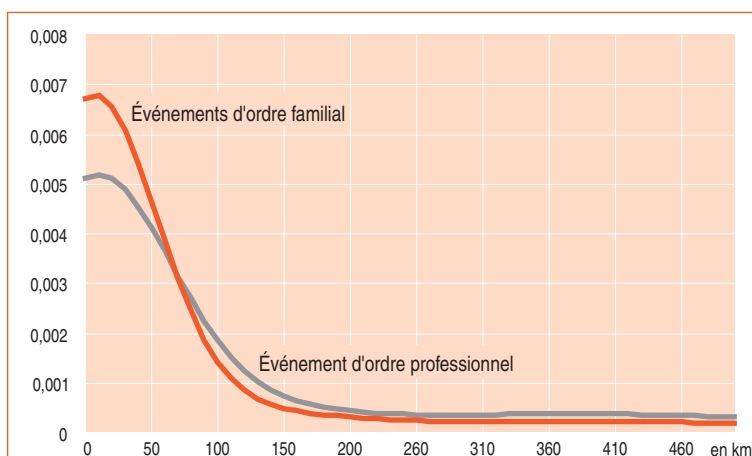
Une partie du questionnaire de l'enquête *Logement* porte sur la situation de la personne de référence 4 ans auparavant. Un ménage dont la personne de référence occupe son logement actuel depuis moins de 4 ans est questionné sur le logement occupé quatre ans avant. C'est ce module qui a été principalement exploité ici.

composition ou un changement de leur situation par rapport à l'emploi ; il est fort probable que la survenue d'événements familiaux ou professionnels initie, dans bien des cas, le changement de résidence, mais l'enquête ne permet pas de le vérifier. L'enquête *Logement* (encadré 2) montre que 74 % des ménages mobiles ont vécu au moins un changement de situation sur la période 1997-2001 alors que cette part n'est que de 44 % au sein des ménages non mobiles (figure 2). Les ménages mobiles sont surtout trois fois plus fréquemment concernés que les autres ménages par un double changement, c'est-à-dire un changement d'ordre familial et un changement d'ordre professionnel.

Quand la survenue d'événements familiaux ou professionnels va de pair avec un déménagement, la distance parcourue est plus importante que dans le cas contraire. En effet, au sein des ménages mobiles, ceux qui n'ont vécu aucune modification de leur composition ou de leur situation par rapport à l'emploi déménagent en moyenne à 50 kilomètres (près d'un ménage sur deux reste dans la même commune). Les autres ménages déménagent à plus de 80 kilomètres. En termes de médiane et non plus de moyenne, les distances parcourues sont beaucoup plus faibles : 2 kilomètres pour les ménages qui n'ont vécu aucun événement familial ou professionnel et 5,4 kilomètres pour les autres. La mobilité résidentielle n'est donc pas forcément synonyme de mobilité géographique.

Par ailleurs, les différents événements n'ont pas tous les mêmes incidences sur la distance de mobilité (Debrand et Taffin, cet ouvrage). Les changements d'ordre familial sont associés à des mi-

Figure 3 - Densités de probabilités selon le type d'événements connus par le ménage



Champ : ménages mobiles.

Lecture : chaque courbe lissée indique la proportion de ménages ayant déménagé à une distance donnée, pour chaque distance mesurée au kilomètre près. Les proportions sont plus élevées pour les faibles distances. À partir du point où les deux courbes se rejoignent, il y a proportionnellement plus de ménages qui déménagent pour des raisons professionnelles que suite à des événements familiaux.

Source : Insee, enquête Logement 2002.

grations de 66 kilomètres en moyenne, alors que les changements d'ordre professionnel coïncident avec des migrations plus lointaines (100 kilomètres en moyenne). La mobilité s'accompagne d'un changement de région dans un cas sur quatre lorsque la situation du ménage par rapport à l'emploi a changé, mais seulement dans un cas sur six lorsque c'est la composition du ménage qui a été modifiée. Les déménagements avec événements familiaux sont sur-représentés dans un rayon

inférieur à 80 kilomètres, et au contraire les déménagements liés à des événements professionnels sont sur-représentés pour les mobilités de plus de 80 kilomètres (*figure 3*).

Des distances qui varient selon le type de changements professionnels

Les changements de la situation sur le marché du travail ne sont pas tous associés aux mêmes ty-

pes de mobilité. Entre décembre 1997 et décembre 2001, 823 000 ménages dont l'un des membres a perdu son emploi déménagent ; cette mobilité s'effectue pour la majorité d'entre eux (41,1 %) à l'intérieur de la même commune (*figure 4*). En revanche, c'est le changement de région qui est le plus fréquent pour les 370 000 ménages mobiles dont l'un des membres a changé d'établissement (41,3 %). C'est le changement d'établissement et donc un mouvement interne du point de vue de

Figure 4 - Distance moyenne parcourue et type de mobilité selon les modifications du ménage

	Distance moyenne parcourue* (en km)				Part des mobilités ≥ à 50 km (en %)	Type de mobilité (en %)				
	1 ^{er} quartile	médiane	3 ^e quartile	moyenne		dans la même commune	dans le même départ.	dans la même région	dans une autre région	Total
Ménages mobiles ayant connu au moins une modification	0,0	5,4	36,4	81,0	23,2	37,2	32,6	10,3	19,9	100
Ménages mobiles ayant connu au moins un événement affectant la composition du ménage	0,0	4,8	24,3	66,4	19,3	38,9	34,2	10,1	16,8	100
Naissance	0,0	4,8	22,1	60,2	17,5	39,1	34,9	10,9	15,1	100
Décès	0,0	1,5	20,5	72,5	17,9	48,6	28,9	7,1	15,4	100
Départ d'un enfant	0,0	3,9	19,6	73,6	19,2	42,4	32,7	6,1	18,8	100
Formation du couple	0,0	6,8	50,1	73,2	25,1	31,9	34,6	13,6	19,9	100
Séparation	0,0	4,4	21,5	59,5	16,4	38,4	37,9	9,7	14,0	100
Ménages mobiles ayant connu au moins une modification de la situation du ménage par rapport à l'emploi	0,0	7,0	80,2	98,8	28,5	34,1	31,1	10,8	24,0	100
Perte d'emploi	0,0	4,8	57,0	96,3	25,7	41,1	28,4	8,1	22,4	100
Retrait d'activité	0,0	9,1	85,4	104,1	28,9	32,7	33,5	10,1	23,7	100
Reprise d'activité	0,0	6,6	87,5	93,4	29,6	34,7	31,0	10,2	24,1	100
Changement d'établissement**	3,8	47,6	340,6	170,0	49,9	19,7	26,8	12,2	41,3	100
Changement d'entreprise**	0,0	8,7	102,0	102,0	30,7	29,7	31,9	12,5	25,9	100
Ménages mobiles n'ayant connu aucune modification	0,0	2,1	13,8	50,1	15,0	48,2	30,7	8,4	12,7	100
Ensemble des ménages mobiles	0,0	4,6	27,2	72,9	21,1	40,1	32,1	9,8	18,0	100

* La distance calculée est la distance à vol d'oiseau entre le centre de la commune d'origine et le centre de la commune d'arrivée. Elle est donc nulle dans le cas des déplacements intracommunaux.

** Le changement d'établissement s'effectue au sein de la même entreprise contrairement au changement d'entreprise ou d'employeur.

Champ : ménages mobiles.

Source : Insee, enquête Logement 2002.

l'entreprise qui engendre les migrations les plus lointaines (170 kilomètres en moyenne). Pour les ménages ayant vécu une modification par rapport à l'emploi, la moitié des mobilités s'effectue dans un rayon de 10 kilomètres, sauf pour les changements d'établissement où la médiane approche 50 kilomètres.

Ce type de mobilité, très fréquent dans les grands groupes ou dans la Fonction publique, peut offrir de nouvelles perspectives en termes de carrière professionnelle. L'exemple typique est celui du cadre qui peut être amené à exercer des missions différentes au sein de la même entreprise. Au sein des ménages mobiles dont un membre a vécu un changement d'établissement, les ménages dont la personne de référence est cadre ou profession intermédiaire sont d'ailleurs sur-représentés, alors que ceux dont la personne de référence est ouvrière sont sous-représentés.

Des déménagements motivés principalement par l'amélioration des conditions de logement

Les ménages qui ont déménagé l'ont fait majoritairement pour des raisons liées au logement. Ces raisons justifient deux déménagements sur dix en se limitant aux seules caractéristiques physiques du logement, quatre sur dix en intégrant le coût du logement ou le changement de statut d'occupation, et plus de cinq sur dix en prenant aussi en compte l'environnement du logement (*figure 5*). Viennent ensuite les motifs familiaux et professionnels, à l'origine d'un déménagement sur trois, alors

que, comme déjà observé, trois ménages mobiles sur quatre ont vécu un événement familial ou professionnel.

Les événements ayant modifié la composition du ménage sont associés à une mobilité pour raisons familiales dans 26 % des cas ; les changements de la situation par rapport à l'emploi sont un peu moins associés à des mobilités pour raisons professionnelles (21 %), sauf s'il s'agit d'un changement d'établissement (42 %) (*figure 5*). Dans ce cas précis, la mobilité de très longue distance (*cf. supra*) en fait la raison principale évoquée par le ménage. Dans les autres cas, c'est la conjonction de plusieurs facteurs, correspondant

éventuellement à plusieurs événements, qui pousse le ménage à déménager. Selon les ménages interrogés, les événements professionnels justifient rarement, à eux seuls, un déménagement. Ainsi, lors d'un retrait d'activité, les raisons professionnelles ne sont invoquées qu'un peu plus d'une fois sur cinq (22 %). Mais quand le retrait correspond au passage à la retraite de la personne de référence (une fois sur trois), les raisons professionnelles sont évoquées plus de trois fois sur dix. Les autres raisons fréquemment données sont les raisons familiales (14 %), par exemple le rapprochement des enfants et petits-enfants, et le changement d'environnement (13 %).

Encadré 3

Modèles économétriques

Modèle logit simple permettant d'expliquer la décision de déménager

Les différences de mobilité entre les ménages peuvent résulter de plusieurs effets conjugués. Pour résumer les résultats issus de l'analyse descriptive et pour isoler les effets propres de chaque variable, on régresse (régression logistique), sur la population des ménages permanents, la variable indicatrice de l'événement « avoir déménagé entre décembre 1997 et décembre 2001 » sur l'âge, le niveau de diplôme, l'occupation principale de la personne de référence du ménage, quelques variables caractéristiques du logement, le type de commune de résidence et les indicatrices d'existence de chocs ayant affecté la composition du ménage et/ou sa situation par rapport à l'emploi au cours de la période considérée.

On retient la valeur des variables au 1^{er} décembre 1997, c'est à dire avant que la mobilité éventuelle n'ait eu lieu.

Modèle logit polytomique non ordonné permettant d'expliquer conjointement les décisions de déménagement pour une raison ou une autre

On cherche ainsi, pour un ménage donné à évaluer les « risques relatifs » de déménager pour raisons professionnelles ou pour raisons familiales par rapport au fait de ne pas déménager.

Les différentes modalités de la variable expliquée sont les différentes raisons de déménagement auxquelles on ajoute la modalité « Pas de mobilité ».

Les variables explicatives retenues sont les mêmes que dans le cas d'un modèle logit simple.

Des déterminants de mobilité à influence variable

L'estimation d'un modèle logistique (*encadré 3*) permet de mettre en évidence l'effet propre de chacun des déterminants de la mobilité. Ainsi, la mobilité augmente avec le niveau d'éducation et diminue avec l'âge, toutes choses égales par ailleurs. Dans le modèle retenu, un ménage dont la personne de référence est au chômage en début de période est légèrement moins mobile

qu'un ménage dont la personne de référence occupe un emploi. En revanche, une perte d'emploi au cours de la période augmente quelque peu la probabilité de déménager toutes choses égales par ailleurs. Ces résultats ne sont pas contradictoires mais suggèrent que l'ajustement à la nouvelle situation de chômage est relativement rapide. Un ménage dont la personne de référence est au chômage en début de période aura souvent déjà déménagé pour réduire ses dépenses en logement et limiter de la sorte la perte de revenu, et sera ainsi moins sujet à

changer de résidence par la suite. L'interprétation des résultats est toutefois délicate ; en effet les ménages les plus enclins à déménager peuvent aussi être ceux qui rechercheront le plus activement un emploi.

L'impact des différentes variables diffère pour la mobilité de courte distance et la mobilité de longue distance (Debrand Taffin, cet ouvrage). De la même manière, un modèle logit polytomique (*encadré 3*) montre que les déterminants de la mobilité ne sont pas les mêmes selon les raisons invoquées : raisons fami-

Figure 5 - Répartition des ménages mobiles selon la raison du déménagement

en %

	Mobilité contrainte	Raisons professionnelles	Raisons familiales	Logement trop cher	Logement pas assez grand	Changement de statut d'occupation	Environnement du logement	Autres raisons	Total
Ménages mobiles ayant connu au moins une modification	8,3	16,4	20,3	3,6	20,6	15,8	8,3	6,8	100
Ménages ayant connu au moins un événement affectant la composition du ménage	7,9	12,2	26,3	3,4	21,4	15,9	6,7	6,3	100
Naissance	7,0	12,6	11,4	2,3	31,4	25,0	6,5	3,8	100
Décès	5,4	6,9	34,8	8,5	11,6	6,0	8,9	18,0	100
Départ d'un enfant	8,0	14,6	18,3	7,7	15,1	11,0	12,6	12,7	100
Formation du couple	6,7	11,9	44,4	1,5	18,2	10,6	3,6	3,1	100
Séparation	10,9	8,0	54,5	2,7	9,0	5,2	5,1	4,7	100
Ménages mobile ayant connu au moins un événement affectant leur situation par rapport à l'emploi	9,0	20,6	16,4	3,5	20,2	14,9	8,7	6,8	100
Perte d'emploi	11,3	14,1	17,1	5,8	22,2	12,2	8,9	8,5	100
Retrait d'activité	7,1	21,7	13,6	3,9	17,5	14,6	12,9	8,7	100
Reprise d'activité	9,4	20,3	16,6	3,5	21,8	14,1	7,7	6,6	100
Changement d'établissement*	5,8	41,8	12,2	1,2	12,1	16,3	6,0	4,7	100
Changement d'entreprise**	9,2	20,2	16,3	2,9	20,1	16,3	8,9	6,2	100
Ménages mobiles n'ayant connu aucune modification	8,3	10,0	9,1	5,0	22,9	17,5	13,7	13,6	100
Ensemble des ménages mobiles	8,3	14,7	17,4	3,9	21,2	16,3	9,7	8,6	100

* Changement d'établissement au sein de la même entreprise, mutation.

** Changement d'entreprise, d'employeur, d'un ou plusieurs membres du ménage.

Source : Insee, enquête Logement 2002.

liales, professionnelles, etc. Ainsi, par rapport aux titulaires du baccalauréat, un diplôme de niveau supérieur à bac + 2 augmente la probabilité de déménager pour changer de statut d'occupation ou pour raisons professionnelles mais n'a pas d'impact sur les autres types de mobilité. De même, le fait que la personne de référence ait été au chômage en décembre 1997 diminue la probabilité que le ménage déménage pour raisons professionnelles ou pour changer de statut d'occupation, mais augmente la probabilité qu'il soit contraint de déménager.

Des mobilités « ascendantes » mais aussi plus rarement « descendantes »

Un ménage sur quatre déclare vouloir changer de logement. Parmi ces candidats au déménagement, 61 % souhaitent avoir un logement plus grand, 42 % des résidents en appartement veulent vivre en maison individuelle et 41 % des locataires envisagent de devenir propriétaires. Un déménagement est donc souvent l'occasion, pour les ménages, d'améliorer leurs

conditions de logement et la mobilité s'exerce souvent vers la « norme »¹ qui consiste à être propriétaire de sa maison individuelle.

En effet, entre décembre 1997 et décembre 2001, 1,2 million de ménages est passé du statut de locataire à celui de propriétaire (avec ou sans charge de remboursement) ; 400 000 ménages seulement ont effectué le mouvement inverse (figure 6). En proportion, ces mobilités représentent en revanche, pour un statut de départ donné, un tiers des mouvements dans chacun des cas.

Figure 6 - Matrices de transition des ménages mobiles

6a - Selon le statut d'occupation						
		Statut d'occupation au 1 ^{er} janvier 2002				
		Propriétaire	Locataire	Autre statut	Ensemble	
Statut d'occupation en décembre 1997	Propriétaire	800 67	400 33	0 0	1 200 100	effectif en milliers part en %
	Locataire	1 200 31	2 500 64	200 5	3 900 100	effectif en milliers part en %
	Autre statut	200 33	300 50	100 17	600 100	effectif en milliers part en %
	Ensemble	2 200	3 200	300	5 700	effectif en milliers
6b - Selon le type d'habitat						
		Type d'habitat au 1 ^{er} janvier 2002				
		Individuel	Collectif	Ensemble		
Type d'habitat fin 1997	Individuel	1 300 65	700 35	2 000 100	effectif en milliers part en %	
	Collectif	1 300 35	2 400 65	3 700 100	effectif en milliers part en %	
	Ensemble	2 600	3 100	5 700	effectif en milliers	

Lecture : entre décembre 1997 et décembre 2001, 400 000 ménages passent du statut de propriétaire à celui de locataire. Un ménage propriétaire sur trois devient ainsi locataire.
Source : Insee, enquête Logement 2002.

¹ Au sens où il s'agit des aspirations de la majorité des ménages. En effet, parmi les 30-39 ans, c'est à dire aux âges où les questions de mobilité se posent avec le plus d'acuité, la moitié des locataires ayant exprimé l'intention de déménager souhaite devenir propriétaire, alors qu'un peu plus d'un propriétaire sur dix seulement envisage de devenir locataire. Ceux qui résident en appartement aimeraient habiter en maison individuelle pour près de 60 % d'entre eux, alors que ceux qui vivent en maison ne sont que 10 % à envisager d'emménager dans un appartement.

Figure 7 - Raisons des mobilités « descendantes »

en %

	Ménages propriétaires devenus locataires	Ménages ayant quitté une maison pour un appartement	Ensemble des ménages mobiles
Mobilité contrainte	6,5	11,8	8,3
Raisons professionnelles	15,2	14,8	14,7
Raisons familiales	41,8	33,3	17,4
Logement trop cher	4,5	6,0	3,9
Logement pas assez grand	6,8	9,7	21,1
Changement de statut	0,4	3,0	16,3
Changement d'environnement	9,1	5,4	9,7
Autres raisons	15,8	16,0	8,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source : Insee, enquête Logement 2002.

Figure 8 - Mobilités « descendantes » et événements vécus

en %

		Ménages propriétaires devenus locataires	Ménages ayant quitté une maison pour un appartement	Ensemble des ménages mobiles
Composition du ménage modifiée par :				
Une naissance	oui	10,6	11,6	24,4
	non	89,4	88,4	75,6
Un décès	oui	4,3	6,1	3,0
	non	95,7	93,9	97,0
Le départ d'un enfant	oui	13,4	11,2	6,9
	non	86,6	88,8	93,1
La formation du couple	oui	8,0	6,9	10,7
	non	92,0	93,1	89,3
Une séparation	oui	39,2	27,6	13,3
	non	60,8	72,4	86,7
Un autre événement	oui	3,8	3,8	3,2
	non	96,2	96,2	96,8
Situation à l'emploi modifiée par :				
Une perte d'emploi	oui	13,0	16,7	14,5
	non	87,0	83,3	85,5
Un retrait d'activité	oui	6,7	8,4	8,2
	non	93,3	91,6	91,8
Une (re)prise d'activité	oui	10,9	11,4	14,6
	non	89,1	88,6	85,4
Un changement d'établissement	oui	8,6	5,6	6,5
	non	91,4	94,4	93,5
Un changement d'entreprise	oui	16,9	15,7	18,6
	non	83,1	84,3	81,4
Un autre événement	oui	3,2	4,4	4,5
	non	96,8	95,6	95,5

Source : Insee, enquête Logement 2002.

Au sein des ménages qui passent du statut de propriétaire au statut de locataire, plus des deux tiers sont allés dans le secteur locatif privé.

Dans le même temps, 1,3 million de ménages quitte un appartement pour une maison, alors que la moitié seulement passe d'une maison à un appartement (*figure 6*). Là encore, l'ampleur des mouvements est pourtant identique en proportion, soit environ un tiers des ménages de départ.

Les ménages propriétaires devenus locataires invoquent deux fois plus souvent que l'ensemble des ménages mobiles des raisons familiales (dont la séparation ou le veuvage) ou d'autres raisons (dont les décès autres que celui du conjoint et le souhait de vouloir un logement plus petit) (*figure 7*). À l'inverse, le désir de changer de statut d'occupation ou d'améliorer ses conditions de logement sont très peu fréquemment citées.

Les ménages qui passent de l'individuel au collectif ont connu deux fois plus que l'ensemble des

ménages mobiles un décès, le départ d'un grand enfant ou une séparation (*figure 8*). Pour le passage de propriétaire à locataire, le constat est quasiment identique, si ce n'est que c'est quatre ménages sur dix qui ont vécu une séparation entre décembre 1997 et décembre 2001. La situation sur le marché du travail des ménages devenus locataires n'est en revanche pas très différente de celle de l'ensemble des ménages mobiles. Néanmoins, au cours de la période considérée, seulement 56 % des ménages mobiles dont l'un des membres a perdu son emploi restent propriétaires, contre 67 % pour l'ensemble des ménages mobiles.

En terme d'âge, les tranches d'âge 40-49 ans et 65 ans ou plus sont sur-représentées au sein des ménages qui ont effectué une mobilité résidentielle « descendante ». Il s'agit d'une part des couples qui se séparent, et d'autre part des parents de grands enfants qui ont « quitté le nid » et des ménages plus âgés qui font face à un décès du conjoint ou d'un autre parent (ils quittent une maison trop grande pour un appartement par exemple).

Par ailleurs 200 000 ménages, soit 24 % des ménages devenus locataires et/ou passés de l'habitat individuel à l'habitat collectif mais moins de 4 % de l'ensemble des ménages mobiles, effectuent une double mobilité « descendante », c'est-à-dire quittent la maison dont ils sont propriétaires pour louer un appartement. ■

Pour en savoir plus

Debrand T., Taffin C., « Les changements de résidence : entre contraintes familiales et professionnelles », *Données sociales - La société française*, Insee, ce numéro.

Debrand T., Taffin C., « La mobilité résidentielle depuis 20 ans : des facteurs structurels aux effets de la conjoncture », *Économie et Statistique*, n° 381-382, Insee, octobre 2005.

Dubujet F., « Les déménagements forment la jeunesse », *Insee Première*, n° 647, mai 1999.

Gobillon L., « Emploi, logement et mobilité résidentielle », *Économie et Statistique*, n° 349-350, Insee, 2001.